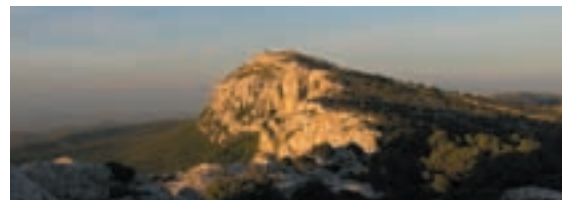
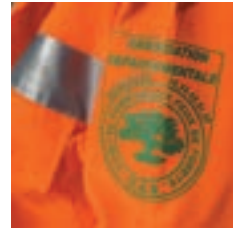
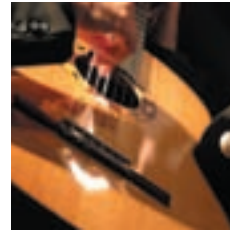


10 ans

au service des Plandalens



Plan d'Aups
Sainte Baume

Plan d'Aups
Sainte Baume

Sommaire

Sommaire



■ Edito	P. 3
■ Vie du village	P. 4-5
■ Services publics	P. 6-7
■ Urbanisme et Assainissement	P. 8-9
■ Environnement	P. 10-13
■ Économie	P. 14
■ Tourisme	P. 15
■ Patrimoine	P. 16-17
■ Jeunesse	P. 18-19
■ Seniors	P. 20
■ Finances	P. 21
■ Partenaires	P. 22

10 ans au service des Plandalens - Retrospective

Directeur de la publication : Vincent MARTINEZ

Directeur adjoint de la publication : Thierry MOURET

Rédaction : Civilis

Conception Graphique : O2 DESIGN

Impression : Les Presses de la Tarasque certifiées Imprim'vert

Crédits photos : Marielle SERRE, page senior : Hélène VOLANTE

Tirage : 2000 ex



Mesdames, Messieurs,

2001 - 2011. 10 ans de mandat au service des habitants du Plan d'Aups - Sainte Baume. Plus qu'un évènement à fêter, c'est le moment de nous retourner sur ce qui a été promis et réalisé. S'il est difficile de résumer 10 ans de politiques publiques au service de l'intérêt général, il est cependant un sentiment que je peux aujourd'hui affirmer : je suis fier des progrès accomplis par notre village.

Ce sentiment de fierté est d'autant plus fort que le chemin parcouru n'a pas été simple. Avant 2001, personne n'ignorait l'existence du massif de la Sainte Baume. Mais qui savait que la commune du Plan d'Aups en était le cœur ? Avant 2001, personne n'ignorait la grotte de Marie Madeleine. Mais qui savait qu'elle faisait partie du patrimoine inestimable de notre village ? Qui savait que le Plan d'Aups, endormi au cours du XIX^{ème} siècle, méritait d'être réveillé pour que l'on s'émerveille de ses richesses ?

Aujourd'hui notre commune a trouvé sa place au cœur de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de notre département du Var. Aujourd'hui, notre village possède un cœur qui bat au rythme d'une animation culturelle, sportive, touristique et économique sans précédent. Une population jeune venue s'installer durablement dans de nouveaux logements, conforte ce nouveau dynamisme. Aujourd'hui, notre village est solidement ancré dans le XXI^{ème} siècle, prêt à relever les défis d'un territoire convoité, prêt à envisager son avenir sereinement. Village rural mêlant un cadre de vie rare et une modernité revendiquée, le Plan d'Aups - Sainte Baume est aujourd'hui respecté, écouté et récompensé de tous ses efforts.

Depuis 10 ans, grâce à une équipe municipale renouvelée, à la fois volontaire et courageuse, notre village s'est transformé, s'est dépoussiéré, est enfin sorti de l'ombre.

La vie au cœur de notre village est revenue, le Plan Local d'Urbanisme a été réalisé, l'accès aux services publics a été considérablement amélioré, nos associations ont été respectées et soutenues, tout comme notre jeunesse et nos anciens, modifiant au quotidien la vie du village. Notre patrimoine à la fois historique, naturel et culturel a été préservé et renforcé, notre économie a été redynamisée. Ces réalisations plus nombreuses encore en 10 ans que celles que nous avons promise, ont été possibles grâce aux soutiens de partenaires institutionnels qu'il a fallu convaincre. Elles ont été possibles sans dépenses inconsidérées, sans augmentation de la pression fiscale et avec un budget communal d'années en années, parfaitement maîtrisé. Elles ont été pensées et ajustées enfin dans le plus grand respect de notre environnement, avec le seul objectif de transmettre aux générations futures, l'amour de notre village, de son patrimoine, de son territoire et de ses espaces naturels.

Loin de l'irréductible village gaulois, le Plan d'Aups - Sainte Baume est maintenant en mouvement. Doté de moyens solides pour affronter les bouleversements de notre société, elle-même en mutation, notre village est en marche, fort de son identité renouvelée.

Cette brochure qui relate ces 10 ans de mandat vous est dédiée, car chacun d'entre vous, chacun à votre place, vous avez su comprendre la nécessité d'aller de l'avant pour envisager ensemble un avenir commun et serein.

Alors comme moi, soyez fiers d'être Plandalens.

*Votre maire.
Vincent Martinez.*



Vincent MARTINEZ
Maire de Plan d'Aups
Sainte Baume

Vie du village

Vie du village



En 10 ans notre village a connu une réelle transformation, le Plan d'Aups - Sainte Baume est enfin devenu un véritable village où qualité de vie et modernité, services publics et dynamisme, nous rendent **fiers d'être Plandalens**.



■ Renouer le dialogue avec les Plandalens

Dès notre élection en 2001, l'équipe municipale a souhaité changer la manière de s'adresser aux Plandalens, en **renouant le dialogue avec nos concitoyens**.

- **La Mairie** est devenue un lieu ouvert à tous les élus pour **exercer pleinement leurs fonctions**, pour recevoir les administrés ou encore simplement rencontrer autour de réunions de travail ou de moments plus conviviaux les différents acteurs de la vie de notre village.



■ Obtenir la reconnaissance de nos partenaires

- **Des relations équilibrées et directes** ont été renouées avec l'Hôtellerie, comme avec les plus hautes autorités religieuses.
- **Des contacts étroits** ont été établis avec l'ensemble des représentants des institutions départementales et régionales afin de **replacer notre village au cœur des préoccupations de nos partenaires**, d'être reconnu à notre juste place et d'envisager l'avenir avec plus de sérénité. Les nombreuses réalisations cofinancées dans notre commune depuis 10 ans démontrent, s'il en était besoin, la pertinence de ce choix.



■ Créer un cœur de village

Le passage au **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** a été structurant pour notre commune, nous permettant d'affirmer pour la première fois une véritable **agglomération**.

- **Une architecture de type "Maison de village"** structurée autour d'équipements publics a permis de faire naître un **noyau villageois**, essentiel pour créer un espace commun de rassemblement favorisant **l'émergence d'une identité de village**.
- **Notre cœur de village** c'est donc aujourd'hui **une place publique, un monument aux Morts, des rues, une école maternelle et primaire, des cantines scolaires, mais aussi une Mairie réhabilitée, une agence postale, une police municipale, des commerces, des services de proximité** (médecin, infirmière, dentiste, kinésithérapeute), **des services d'aides à la personne, un Office de tourisme, un aménagement paysager...**



■ Animer le village et soutenir la vie associative

Mais un cœur de village n'est rien sans **une animation**, dont l'objectif est de faire vivre cet espace public, notamment en y faisant venir les Plandalens.

- **Le petit marché provençal**, installé depuis 2001 tous les vendredis matins sur la place de la Mairie, réintroduit de la convivialité au sein du village et offre une vitrine pour nos produits et les savoir-faire locaux.
- **La Maison de pays** a été entièrement repensée pour satisfaire les attentes en matière de vie associative et d'animation du village. En effet, le nombre d'usagers ayant considérablement augmenté au cours des années, les installations étaient devenues obsolètes. Des travaux de réaménagement, la remise en conformité, la création d'une régie, d'une salle de concert ou de théâtre ont transformé ce lieu de vie pour être à la hauteur des activités déployées. Sa mise à disposition gratuite pour les associations a considérablement renforcé le lien social dans notre village.
- **Une Halle entièrement couverte**, a été construite, offrant un lieu de vie supplémentaire contribuant ainsi à la vie de notre village à travers des animations culturelles et de loisirs où la population s'y retrouve avec plaisir.
- **Le bâtiment " Le Corbusier "** a été acquis et réhabilité pour devenir un nouveau lieu de vie pour les associations culturelles et sportives. Cet espace devenu salle polyvalente municipale a permis de désengorger la Maison de Pays apportant une réponse plus ciblée pour les activités sportives et culturelles. Ce bâtiment, bijou architectural au cœur de la Sainte Baume, est devenu un lieu incontournable de l'animation du village.
- **Dans le domaine de la culture**, nous avons fait le choix de la qualité et surtout de l'accessibilité gratuite pour le public. Après quelques manifestations isolées, c'est un véritable agenda culturel annuel qui rythme la vie de la commune.

■ Améliorer les équipements publics

- **De nouveaux équipements publics** ont été réalisés afin d'améliorer l'espace villageois. **Signalétique des rues et des lieux touristiques, barrières de sécurité, fleurissement des voies, installation de bancs publics, panneaux d'information, pose de cache containers en bois pour les ordures ménagères et le tri sélectif. Mais aussi éclairage public, requalification de la voirie, aménagement paysager, création de places de parking, réseau pluvial pour réduire les zones inondables, enfouissement des lignes électriques, acquisition de véhicule de déneigement.** Ce sont tous ces investissements qui font que notre village n'est plus le même.



Services publics

Services publics



Revendiquer sa ruralité et la qualité de vie qui s'y attache ne veut pas dire accepter d'être en marge de la société, de son esprit d'innovation et des services publics indispensables à la vie quotidienne. Ainsi dès notre élection, le développement de notre village s'est conjugué avec la mise en œuvre d'importants équipements publics et de services publics de proximité.

■ Développement des services publics

- **La création d'une Agence postale communale** a été notre priorité. Au delà du service public de proximité par excellence, elle est un symbole d'ouverture et de désenclavement de notre village. Ce combat, à l'heure où le regroupement des agences postales est de mise, nous l'avons mené jusqu'au bout, conscients de son impact pour notre commune. Elle est la garante du lien social et de la proximité entre les habitants. Ouverte en 2001, personne n'envisage plus aujourd'hui de se déplacer jusqu'à Auriol ou St Zacharie (lorsqu'on a la chance d'être motorisé) pour poster un pli.
- **Intégration d'un Guichet Automatique de Banque communale.** Le corollaire de l'ouverture de l'agence postale a été l'intégration, en son sein, d'un **GAB** communal : là encore le confort du retrait des espèces sur place n'est plus à démontrer. Son adaptation aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) réalisée par la Poste est imminente.
- **Réalisation d'un Columbarium.** Pour répondre aux demandes croissantes, la commune a réalisé à l'intérieur du cimetière, sur sa façade Est, **un columbarium**. Agrémenté d'un jardin du souvenir avec tables et bancs en granit, cet équipement prévu pour une trentaine de familles pourra évoluer dans le temps.
- **Mise en place d'une politique publique de la jeunesse.** **Le service public de l'éducation et de la jeunesse** était l'une de nos priorités phare. L'objectif a été largement atteint avec la création de la cantine scolaire, tant attendue, des garderies périscolaires, du centre aéré, de la crèche intercommunale et des conventions de partenariat avec les organismes ou associations spécialisés dans l'animation de la jeunesse.
- **La mission de service public du CCAS** est incontestable dans notre commune. Son rôle de lien social et d'animation innovatrice en direction de la jeunesse, des personnes âgées et des demandeurs d'emploi a largement contribué à l'amélioration de la prise en charge sociale dans notre village, notamment pour les bénéficiaires du RSA, et pour l'aide d'urgence.
- **L'antenne de justice et du droit**, même située à Saint Maximin, est ouverte aux Plandalens grâce à la participation active de notre commune. Sa mission d'accès au droit, au conseil juridique et ses permanences judiciaires facilitent considérablement l'accès aux droits de nos concitoyens.
- **la Maison médicale de garde**, située à Saint Maximin dans le cadre de la communauté de commune et ouverte aux Plandalens, est également un service devenu incontournable.

■ Amélioration et Sécurisation des lieux publics

- **La Mairie** a été agrandie, rénovée et modernisée ; les services administratifs entièrement informatisés, des locaux ont été construits pour les services techniques, un panneau d'information a été placé sur la place de la Mairie.
- **Le chauffage** a été également installé à l'Eglise car les paroissiens sont aussi des Plandalens.
- **En matière d'équipements publics**, des efforts très importants ont été concentrés sur l'amélioration de l'éclairage public, l'enfouissement des lignes électriques, la voirie, l'achat de véhicules (police, Comité Communal des Feux de Forêt) et d'engins adaptés (tracteur polyvalent, tractopelle, camions, chasse neige et sableuse).

■ Renfort de la sécurité de nos concitoyens

La **sécurité de nos habitants** est essentielle au bon développement et au maintien de la qualité de vie dans notre village.

- **Sécurisation électrique et enfouissement des réseaux** : 11 transformateurs neufs et puissants ont été posés dans les lotissements du Plan, Morguette, des Santolines, dans le cœur de village et à la Maison de pays, etc. Plus de 12 km de lignes neuves moyennes tensions et basses tensions ont été posées et enterrées.
- **Toute la signalétique des pistes DFCI** a été entièrement revue, de nombreuses barrières ont été posées, l'infrastructure en poteau d'incendie a été renforcée et rénovée.
- **Réseau pluvial** : de nombreuses **zones inondables** ont été réduites voire supprimées, en particulier pour le quartier de la Magdala, l'allée du Jas, les Adrets, tout au long du ruisseau de la Maire.
- **Les sapeurs pompiers** du village interviennent de plus en plus souvent, du fait de la fréquentation en hausse du massif de la Sainte Baume. La municipalité a signé une **convention avec le SDIS** et a cédé la totalité des locaux communaux aux Sapeurs pompiers pour la création de leur caserne. Le lieutenant, chef de centre, a été recruté parmi le personnel municipal afin de garantir et d'optimiser les secours aux personnes.
- **Sécurité de nos concitoyens : la police municipale a été structurée**. De nouveaux locaux ont été aménagés en 2008/2009. La sécurisation des lieux publics a été renforcée notamment grâce aux **caméras de vidéo protection** installées également dans les zones d'accueil touristiques, comme à l'Hôtellerie et aux 3 Chênes.



Urbanisme et Assainissement

Dès notre élection, notre municipalité a décidé d'établir un Plan Local d'Urbanisme (PLU).

■ Objectifs du PLU

En plus de corriger les injustices, le PLU, adopté en 2004, a permis de :

- **Définir un projet urbanistique** cohérent au regard de la sensibilité de notre environnement et de la qualité du site de la Sainte Baume.
- **Requalifier l'habitat** de notre village et réduire le mitage de notre espace
- **Créer un cœur de village** et ouvrir des perspectives de développement durable
- **Ramener la constructibilité autour de 1800 habitants** dans une enveloppe urbaine figée
- **Mettre en adéquation** le document d'urbanisme avec **l'assainissement collectif**.

■ Une procédure longue, complexe mais nécessaire

- La commande d'une photo aérienne et les conclusions des bureaux d'études (CAUE) nous ont aidé à la concrétisation de projets tels que la place publique, la rue centrale, la cantine scolaire, l'école maternelle.
- De nombreuses réunions publiques ont été engagées avec la population permettant à chacun de s'exprimer.
- Nous avons pris en compte l'obligation qui nous était faite de mettre en place un véritable projet d'assainissement collectif mais aussi l'exigence de prévoir 20 logements locatifs communaux en direction en particulier des jeunes en recherche de logement.
- Nous avons également attendu les nouvelles dispositions d'urbanisme définies dans la Loi Urbanisme et Habitat de juillet 2003 permettant de maintenir les superficies minimales dans certaines zones.

■ Un contenu simplifié et équitable

Basé sur un principe d'harmonisation, le document a été grandement simplifié, puisqu'il est aujourd'hui composé de 4 zones urbaines (UA, UB, UC, UD), d'une zone naturelle (N) et d'une zone agricole (A). Au delà du zonage,

- **La constructibilité** est ramenée à 7% de la superficie totale de la commune, impliquant que l'urbanisation de notre village se fait essentiellement entre le corps de ville et le lotissement le Plan de la Sainte Baume, préservant ainsi toutes les autres parties du territoire communal.
- **Les superficies minimales** sont réintroduites en tenant compte de l'urbanisation traditionnelle ou des caractéristiques paysagères actuelles.
- **Les surfaces agricoles** sont augmentées de plus de 50 ha en particulier avec la volonté de les utiliser comme protection contre les incendies.
- **Les zones constructibles** sont bloquées par une utilisation astucieuse des dispositions relatives à la loi Paysage et aux espaces classés boisés.

Conformément à la loi, un nouvel audit (obligatoire tous les 3 ans) vient d'être réalisé, ce qui a amené le Conseil municipal à délibérer pour mettre en place une modification du règlement afin de pouvoir continuer à maîtriser le développement futur de la commune.



Assainissement



Extraits de l'audit du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune Plan d'Aups Sainte Baume (Cabinet XG Conseil - Sept 2011)

“ Au regard des objectifs fixés par le PLU, les objectifs démographiques et de logements sont pleinement atteints. La commune (...) est aujourd'hui confrontée à une généralisation des procédures de détachement de lots et à la densification de ces zones résidentielles. Le souhait communal est de pouvoir maîtriser ces phénomènes de divisions foncières et d'éviter des problématiques de sur-densification (saturation du réseau d'assainissement, saturation des voiries par des stationnements anarchiques, dénaturaison paysagère, etc.). La préservation des espaces naturels et agricoles fait partie des préoccupations majeures de la commune. L'évolution urbaine du Plan d'Aups ne peut s'effectuer au détriment de ces espaces. La capacité résiduelle des tissus centraux reste mineure. Le potentiel de mutabilité des espaces périphériques est important au regard de leur réglementation actuelle. À court ou moyen terme, le devenir de la commune se concentre donc dans l'exploitation de cette capacité résiduelle en centre et dans la maîtrise de l'évolution de ces tissus résidentiels. La maîtrise de ces espaces résidentiels tient en une vigilance accrue du phénomène de divisions et à la réflexion sur l'évolution réglementaire de ces zones. ”

■ Assainissement collectif : un ouvrage innovant, écologique et économique

Par obligation de la Loi SRU, la révision générale du Plan Local d'Urbanisme, a été réalisée concomitamment aux études sur l'assainissement collectif.

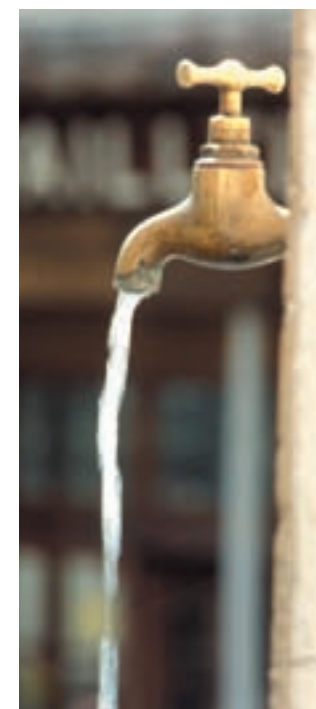
Rapidement il nous est apparu important de réaliser une **station d'épuration biologique macrophyte** ainsi qu'un **réseau d'assainissement** conçu à 90% en réseau gravitaire, ne nécessitant l'appui que de deux stations de relevage : l'une à l'Hôtellerie, l'autre Route d'Auriol.

Cet ouvrage rendu indispensable du fait du **danger de pollution imminent** pesant sur la nappe phréatique mère de la Sainte Baume, est d'une ampleur exceptionnelle pour une commune comme la nôtre.

• **La Station d'épuration par filtres plantée de roseaux** est la seule équipée en France d'un filtre tertiaire d'abattement des germes pathogènes. Ce système présente **d'énormes avantages** en matière environnementale tout d'abord, puisqu'elle n'a **pas d'odeur, pas de bruit, qu'elle est végétale et qu'elle rejette dans le milieu naturel une eau “ de qualité de rivière ”**. En effet, les contrôles effectués par l'APAVE, organisme de contrôle indépendant, et l'ARPE (Agence Régionale pour l'Environnement) ont abouti à **une prime d'épuration de l'eau de 11500 euros** accordée par l'Agence de l'eau. Cette station d'épuration possède également **des avantages économiques**, puisqu'elle ne nécessite qu'un entretien réduit sans personnel spécialisé.

• **Le réseau d'assainissement** est aujourd'hui en place. Nous pouvons affirmer, non sans une certaine fierté, que les travaux ont été **terminés dans les délais dans le budget prévu**, avec **une réussite optimale**, malgré les difficultés techniques diverses dues essentiellement à la configuration du relief et la composition des sols.

L'exemple du Plan d'Aups Sainte Baume sert aujourd'hui de référence à de nombreuses communes varoises et au delà, car il apporte une réponse à la problématique des collectivités de moins de 2000 habitants, voire de certains quartiers excentrés de grandes villes.



Environnement

Environnement



Le respect de l'environnement est **une responsabilité collective** de tous les citoyens. Mais en tant qu'élus de la commune du Plan d'Aups Sainte Baume, **dépositaires de ce lieu prestigieux**, nous portons **une responsabilité supplémentaire**, indissociable d'un **devoir de protection** de notre environnement. Nous avons décidé de ne pas nous y soustraire car nous ne voulons pas léguer à nos enfants un espace naturel dégradé et souillé. **Ce devoir de protection nous impose une conduite**, que nous nous sommes attachés à rendre irréprochable depuis 2001, afin de garantir **le développement durable** de notre commune et de ses trésors naturels. Si notre volonté d'élus est en effet d'améliorer chaque jour **la qualité de vie de nos concitoyens** (aménagement urbains, routiers, services publics, etc.), c'est toujours avec l'objectif **de préserver notre cadre naturel** dans lequel nous vivons **collectivement**.

■ Énergies renouvelables : des moyens à la mesure de nos ambitions

- **L'énergie bois** : le **formidable gisement forestier** de notre commune est une source d'énergie à côté de laquelle nous ne pouvons passer. Une véritable **politique d'entretien forestier sur les propriétés communales, départementales et de l'ONF**, nous a permis de produire un **combustible** sous forme de plaquettes forestières d'une grande qualité au rendement calorifique optimal pour notre **chaufferie bois**.
À titre d'exemple, la consommation a été quantifiée à 300 tonnes par an, représentant un prélèvement infinitésimal par rapport au bois disponible, ne serait-ce qu'en enlevant les arbres malades ou arrivés en fin de cycle.
Le passage à l'utilisation du bois comme énergie combustible a permis de **dégager une économie** d'environ **18 000 euros par an**, en remplacement du fioul, du gaz et de l'électricité et un rejet nul de carbone.
- **La chaufferie Bois** : Créée pour le **chauffage de tous les bâtiments publics** dès 2003, si elle en a rendu plus d'un sceptique au départ, a depuis été prolongée jusqu'aux anciens bâtiments de la Mairie. Elle chauffe la **crèche intercommunale, la bibliothèque, l'atelier musical et les appartements communaux**. Aujourd'hui elle contribue à notre expertise en matière de gestion d'énergie bois communale et fait de notre commune **une référence** en la matière, récompensée par **la Marianne d'Or Grenelle de l'environnement du développement durable**.
- **Les maisons en bois** : Elles sont au nombre de 8 dans notre village, dont 3 maisons sphériques, au concept unique. Leur rotation permet de suivre le soleil ou de se positionner sous le vent. Ces maisons s'inscrivent **dans une démarche écologique ambitieuse d'économie d'énergie et des recours à des énergies renouvelables**, contribuant ainsi à la préservation de l'environnement dans une démarche de développement durable.



photo © Savoie Technolac - INES

- **L'énergie solaire** est une autre source d'énergie importante dans notre région. Nous avons donc commencé à équiper **les bâtiments communaux de chauffe-eau solaires**, comme la Maison de Pays. L'exemple communal a eu un effet d'entraînement puisque plus de **40 projets** ont vu le jour sur notre commune. De nombreuses maisons individuelles sont aujourd'hui équipées pour la production d'eau chaude sanitaire et pour le chauffage central ou pour la production d'électricité. Projet de ferme photovoltaïque de 6 Méga Watt en cours de réalisation (avis favorable après enquête publique.)
- **Notre commune est maintenant leader** au niveau régional dans le domaine des énergies renouvelables, et reconnue comme **référence nationale dans la filière bois énergie** notamment par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).
- **Le tri sélectif** : Dès 2002, notre commune a mis en place un tri sélectif des déchets ménagers. Cette volonté municipale s'appuie sur un constat simple : chaque tonne de déchets repousse la saturation de nos décharges, préserve des matières premières essentielles et protège l'environnement que nous léguerons demain à la génération future. Le tri sélectif est également un choix budgétaire puisque la communauté de commune réalise une économie conséquente pour le traitement des ordures ménagères et récupère des primes grâce à la valorisation des déchets auprès d'Eco-Emballage. L'équipement en colonne enterrées et semi-enterrées a commencé dans le village.
- **La déchetterie** : Grâce à la Communauté de communes, et pour compléter la démarche de tri sélectif, notre village possède depuis 2008 une déchetterie qui permet aux usagers d'éliminer leurs déchets, objets encombrants et métalliques, gravats et autres décombres et contribuant ainsi au recyclage.



Développement

Développement Durable



■ Défense de notre environnement : protéger les espaces naturels sensibles

- **Une véritable politique de prévention des feux de forêt** a été mise en place avec l'ensemble des acteurs concernés (commune, Conseil général, ONF, Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF) et pompiers) :
- **Toute la signalétique** des pistes a été revue, de nombreuses barrières DFCI ont été posées et l'infrastructure en poteau a été renforcée. La pénétration en forêt a été sévèrement réglementée.
- **Les pistes classées prioritaires** sont régulièrement entretenues.
- **Le CCFF** a été transformé en réserve communale de sécurité civile, permettant à la commune d'être secondée par un nombre important de volontaires pour d'autres interventions. Il a été doté de moyens importants (véhicule, moto-pompe, etc.).
- **Le débroussaillage** est aujourd'hui vérifié régulièrement et le civisme des habitants de notre village est d'un concours précieux, les recommandations demandées ont été mises en œuvre avec le maximum de rigueur et de rapidité. Deux pare-feux sous le vent dominant ont été créés et sont notamment entretenus grâce à la Société de chasse à la Brasque.



Durable

■ Comité de secteur

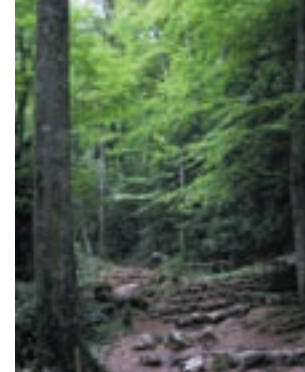
Dans un but de **sensibilisation et de protection de l'habitat individuel**, un **comité de secteur** a été constitué, réunissant **l'ensemble des partenaires** de la prévention des feux de forêts : Conseil général, commune, service départemental d'incendie, CCFE, Direction départementale de l'agriculture et de la forêt, ONF, Propriétaires forestiers.

Ses actions permettent de **répertorier les points sensibles**, les **moyens**, les **compétences** en vue de préparer l'intervention des équipes techniques pour la **protection de l'habitat individuel** et le traitement des lisières. Il permet aussi de veiller à une meilleure application de la Loi sur **le débroussaillage autour des habitations**. Initié par le Conseil général, le Comité de secteur est un appui important pour la lutte locale contre l'incendie.

Le massif de la Sainte Baume : un devoir de protection

La lutte pour l'environnement passe aussi par une réflexion prospective de la préservation de l'ensemble du site de la Sainte Baume.

- **Un conseil scientifique** composé de chercheurs et d'ingénieurs de l'INRA et de l'ONF pour la protection de la forêt de la Sainte Baume a donc été mis en place afin **de trouver des solutions permettant de juguler la forte mortalité** de pins sylvestres, d'ifs et de hêtres.
- **Un Comité de sécurité Sainte Baume** a été créé avec l'État visant à mettre en place des mesures de protection et de sécurisation de la zone la plus dangereuse des falaises de la Sainte Baume, en raison des nombreux accidents et sauvetages qui en ont résulté.
- **Une Association de Préfiguration d'un Parc Naturel Régional**, a été créée, **à notre initiative**, par les élus du Massif de la Sainte Baume en 2002, dans le but de créer une structure de gestion coordonnée du Massif de la Sainte Baume. Le PNR apportera les réponses globales aux nombreux problèmes qui se posent dans le massif (sur-fréquentation, pénétrations sauvages, pillages de la flore, etc.) tout en garantissant les activités actuelles (promenades, randonnées, chasse, etc.). **Soutenant notre initiative, le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur** a délibéré une 1^{ère} fois en 2009, pour reconnaître la création du syndicat mixte de préfiguration, puis en 2010 pour délimiter le périmètre du futur Parc Naturel Régional. **Sa création est à ce jour imminente.**



Plan de l'Alps
Sainte Baume

Économie

Économie



Une commune rurale comme la nôtre doit impérativement relever le défi de son économie locale si elle veut conserver des perspectives de développement et d'attractivité au regard de son potentiel. Notre action a été engagée notamment en matière de tourisme culturel, vert et culturel.

■ Soutenir le commerce local

- **La création du cœur de village**, qui au-delà de son attrait pour nos habitants a permis l'installation de plusieurs commerces (coiffeur, agence immobilière, supérette).
- **La réouverture de la Grotte de Marie Madeleine**, amenant de nombreux visiteurs dans notre village, a contribué largement au développement économique du commerce local et de l'hôtellerie.

■ Créer un terrain favorable à l'emploi

- **Les nombreux investissements** visant à créer ou soutenir la réhabilitation ou la construction **d'équipements publics** mis en place par notre municipalité (cantine, crèche, périscolaire, agence postale, Résidence Retraite Service, Maison de Pays, RAM, etc.) ont permis de développer l'emploi local notamment en favorisant le retour à **l'emploi de jeunes femmes de notre village**.

■ Le Plan d'Aups Sainte Baume, créateur d'emplois

- **La Mairie** s'est également dotée d'un personnel de qualité pour accompagner les nombreux projets de développement de la commune.
- **L'installation de la Résidence Retraite Services " les Hamadryades "** a permis de créer **20 d'emplois directs** et de nombreux **emplois indirects**, ce qui est considérable pour un village de la taille du nôtre.
- **120 emplois** : de manière générale, qu'il s'agisse de l'implantation de la Résidence Retraite Service qui a permis de **consolider la vingtaine d'emplois indirects** liés notamment aux métiers de la santé (kiné, infirmières, etc.) ou l'installation de la **crèche avec ces 12 emplois**, le **réseau des assistantes maternelles agréées avec 10 postes créés**, l'ADMR, etc., ce sont plus de **120 emplois**, qui ont vus le jour depuis notre arrivée à la Mairie.
- **Participation communautaire**. Notons aussi, pour illustrer nos efforts, que nous sommes la seule commune **à reverser une participation** à l'intercommunalité depuis le passage à la Taxe professionnelle unique alors que toutes les autres communes perçoivent, elles, une dotation de compensation.

Tourisme

Tourisme

Le défi lié à notre économie locale est aujourd'hui partiellement relevé, l'enclavement de notre commune restant une véritable difficulté. Mais considérant que cette difficulté n'est pas fatalité, notre municipalité multiplie depuis 2001 ses actions en direction du tourisme, dont les répercussions sont évidentes, notamment dans le domaine de l'hôtellerie et la restauration.

■ Favoriser l'économie du tourisme

Grâce à son patrimoine culturel et naturel (la renommée internationale du pèlerinage de la Grotte de Marie Madeleine et la beauté exceptionnelle du Massif de la Sainte Baume), notre village possède des atouts incontestables favorisant son attractivité touristique. Cette richesse patrimoniale inestimable est le socle de notre attractivité économique.

- **Un plan d'ensemble de développement et d'aménagement du plateau de Plan d'Aups Sainte Baume**, mis en place dès 2001 afin d'être à la hauteur des enjeux, offre une vision à moyen et long terme. Ce plan d'ensemble possède le double avantage **d'accroître durablement le rayonnement du village dans notre Région**, grâce aux liens avec les communes du Département et les différents partenaires et de prévoir **un budget global à long terme** permettant d'anticiper l'investissement et donc de mieux maîtriser le budget.
- **Le réseau d'influence** de notre Office a été développé en l'intégrant au bassin touristique du Pays de la Provence Verte. Équipé d'un nouvel outil informatique avec l'aide des Conseils général et régional, l'Office Municipal de tourisme adhère à la mise en réseau des OTSI du Var et des Alpes de Haute Provence renforçant ainsi sa capacité d'action et le rayonnement de notre village.
- **L'Office municipal de tourisme**, au-delà de **ses missions classiques d'accueil, d'information et de promotion de notre territoire**, assure également **une grande partie de l'animation** de notre commune : Semaine de la Guitare, Marché Provençal de Noël, Foire de Printemps, Marché des Métiers d'Art. Ses conseils sont également précieux pour la mise en place de la signalétique.
- **Le Parcours de l'Allée royale de la forêt de la Sainte Baume**, réalisé par l'ONF, mis aux normes d'accessibilité et de sécurité pour les personnes handicapées, a reçu le **label "Tourisme Handicap"**.
- **L'accueil du tourisme de proximité autour de l'Hôtellerie** a été entièrement revu : un parking surveillé par caméras a été créé et les accès en forêts ont été rénovés. Ces efforts ont été confirmés : récemment, les **Dominicains ont ouvert 24 chambres** de grande qualité, dont 4 accessibles aux personnes handicapées, venant ainsi renforcer les possibilités d'accueil hôtelier et des gîtes ou chambres d'hôtes.
- **La capacité totale d'accueil hôtelier** de notre commune est portée à près de **160 chambres** ce qui vient conforter la politique touristique menée par la municipalité.



Patrimoine

Patrimoine



Depuis 2001, nous avons lancé les nombreux chantiers prioritaires nécessaires au développement de notre commune. Mais il en est un auquel nous avons prêté une attention très particulière tant il était un devoir absolu pour nous tous : la sauvegarde et la valorisation de notre patrimoine culturel, bâti et naturel.



■ Sauvegarder et valoriser notre patrimoine culturel et bâti

- **La grotte de Marie Madeleine** est un lieu emblématique de la Provence que beaucoup nous envie. Il était donc normal pour nous, quelles que soient les opinions religieuses de chacun, que ce site patrimonial, propriété communale, soit réaménagé dans les meilleures conditions.
- **Des travaux** ont donc été engagés pour **la sécurisation des falaises, la réhabilitation des bâtiments, la reconstruction des escaliers et voies d'accès, la réfection totale du Chemin des Roys, la réhabilitation des oratoires et l'enfouissement de la ligne électrique dans la forêt**. Le site, trop longtemps fermé au public, est aujourd'hui plus que jamais un lieu vivant et les visites répétées de nombreux édiles religieux, de pèlerins, ou simplement d'amoureux de la nature ont démontré la pertinence de la réhabilitation.
- **La réfection complète du Chemin des Roys**, gravement endommagé notamment par les intempéries, était absolument nécessaire, car la réouverture du site en dépendait. Il fait l'objet aujourd'hui d'une nouvelle phase d'amélioration en partenariat avec l'ONF, la Fondation du Patrimoine, le Conseil général et le Conseil régional.
- **Les oratoires** ont quant à eux été réhabilités, rendant au Chemin des Roys toute sa symbolique et son histoire, pour le plus grand bonheur des pèlerins et des randonneurs. Ceux du St Pilon, du Canapé, de St Louis vont être reconstruits.
- **Les traditions** ont d'ailleurs repris leurs droits puisque les **Compagnons du Devoir** sont venus remettre les sceaux aux Frères Dominicains à l'occasion d'une cérémonie qui a également scellé la réunion en un même lieu de 3 grands ordres compagnonniques : Compagnons du devoir, Compagnons du Tour de France, Compagnons des devoirs unis.
- **La Chapelle des Parisiens (1629)** a été restaurée par les Compagnons sous le contrôle de M. l'Architecte des Bâtiments de France grâce à de nombreux partenaires tels que la DRAC, la Région.
- **Trois Toiles** retrouvées dans un local communal ont été répertoriées en 2003 par les Monuments historiques par arrêté préfectoral. 2 de ces toiles ont été classées parmi les Monuments historiques (" la donation du rosaire " et " le mariage de la Vierge ") et une est inscrite à l'inventaire supplémentaire des objets mobiliers. Elles sont aujourd'hui restaurées.
- **L'Espace Trouin / Le Corbusier**, équipement public moderne, est adapté aux besoins de notre tissu associatif local. Dessiné par Le Corbusier lui même, grand architecte urbaniste et designer du XX^{ème} siècle internationalement reconnu, ce bâtiment est une œuvre dont notre village peut s'enorgueillir tant il vient enrichir son patrimoine.



■ Acquisitions foncières

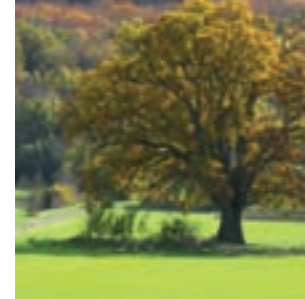
Plus encore que notre patrimoine culturel et bâti riche d'Histoire et de symboles, nous les Plandalens, avons reçu en héritage le splendide **massif de la Sainte Baume**. Pour préserver ce joyau, nous avons engagé la commune **dans un programme de constitution de réserve foncière** pour pérenniser ces espaces naturels.

- **Un grand nombre de parcelles** constituant **des enclaves dans les espaces boisés classés**, sur le flanc de la falaise sont aujourd'hui propriété communale venant ainsi compléter la **politique d'acquisition menée avec le Conseil général pour la préservation du Massif**. Le magnifique espace forestier connu par les habitants du village sous le nom de "l'allée des pins" est devenue propriété communale tout comme les terrains du Coulet Blanc en venant d'Auriol.
- **L'acquisition de plusieurs hectares en zone urbaine** a mis la commune dans une situation extrêmement favorable pour la valeur foncière de ces terrains aujourd'hui desservis par la voirie et l'assainissement collectif.
- **Tous les terrains autour de la station d'épuration** ont également été acquis.
- **Plusieurs grandes propriétés ont été acquises**, petit à petit, par la commune et le Conseil général, depuis St Cassien jusqu'au Pont du Gabian, venant ainsi assurer la pérennisation de ces espaces de manière définitives, notre but étant de passer la totalité du flanc nord du massif en propriété publique (ONF, Conseil général, commune).

■ Confirmer la vie culturelle de notre village

Notre patrimoine culturel est riche et notre village vit au rythme d'une programmation culturelle qui s'intensifie chaque année, pour le plus grand plaisir des Plandalens et des touristes.

- **La "Semaine de la guitare"**, véritable succès populaire, a aujourd'hui trouvé son public.
- **Des expositions thématiques** de qualité sont présentées à l'Espace Le Corbusier.
- **De nombreux acteurs associatifs** contribuent largement au dynamisme culturel de notre commune. L'Association pour l'Histoire du Plan d'Aups, l'Office du tourisme et de la culture, notamment. Un partenariat permanent a également été mené avec la Fondation du Patrimoine.
- **Label "Ville d'Art et d'Histoire"**. Notre commune fait partie maintenant du réseau des "**villes d'art et d'histoire**", label qui nous confère un rayonnement bien au delà de notre territoire et permet de mieux faire connaître la richesse de notre patrimoine historique et culturel.



Jeunesse



Sans jeunesse, un village ne peut prétendre à un avenir pérenne. C'est pourquoi nous avons toujours placé les jeunes enfants et adolescents au cœur de nos priorités municipales.

■ Assurer le service public de l'éducation

Les besoins en matière d'espaces et de cantine scolaires étaient tels que nous avons consacré tous nos efforts pour assurer ce service public, essentiel au développement de notre village et au bien être de ses habitants.

- **Création d'un groupe scolaire.** L'objectif de créer dès notre arrivée **un groupe scolaire** réunissant dans un même espace **l'école maternelle et une cantine scolaire** apte à accueillir nos enfants de 7h00 à 18h00 a été atteint en 2004. Avant cette date et dès 2001, nous avons assuré un service de cantine scolaire dans les locaux de l'association Matthania au lieu dit " la Pastorale " en organisant le transport des élèves par navette.
- **Construction d'une cantine.** La rentrée 2004 a vu la mise en service de **la cantine municipale** sous forme de self service. Cette cantine était particulièrement attendue dans notre village, notamment par les nombreux parents qui travaillent loin du Plan d'Aups. Construite en mitoyenneté avec l'école maternelle, la cantine s'inscrit naturellement de façon fonctionnelle dans le nouveau groupe scolaire, pouvant accueillir jusqu'à 100 demi-pensionnaires. Aménagée de façon intelligente pour respecter les différents âges des élèves, nos agents se sont également vus confier la mission d'accompagner et d'échanger avec les enfants tout au long du repas.
- **Agrandissement de l'école maternelle.** Achevée en 2004, tout comme la cantine, **l'école maternelle** plus spacieuse, plus confortable que l'ancienne école possède une capacité d'accueil de 3 classes nous permettant de satisfaire l'évolution démographique de la population. Un espace spécifiquement réservé aux activités périscolaires a été aménagé au 1^{er} étage, notamment pour le Centre aéré pouvant être utilisé également pour les besoins scolaires.
- **Restructuration de l'école primaire.** **L'école primaire** a été également repensée. Aménagement d'une 4^{ème} classe, équipement d'une salle informatique couplée d'un espace " salle de classe " pour l'enseignement des langues étrangères. La cour a été agrandie et débarrassée des dalles glissantes en cas de gel ou de pluie. Un préau a été construit offrant aux élèves un espace de jeux agréable et accessible en cas d'intempéries. Aujourd'hui deux classes supplémentaires ont été ouvertes. Cette extension a prévu également la création de la **2^{nde} cantine**, aménagée en self, pour les élèves de l'école primaire exclusivement.
- **Amélioration des équipements scolaires.** Les écoles ont été équipées de réfrigérateurs, d'une cuisinière, d'un lave-linge et sèche-linge et une convention avec l'Inspection d'Académie prévoyant l'équipement informatique a été signée. Les enfants du CP sont **transportés gratuitement chaque année à la piscine** de Gémenos pour apprendre à nager, grâce à une convention signée avec la Ville de Gémenos. De nombreuses sorties scolaires sont organisées annuellement.

■ Assurer le service public de la petite enfance

• La crèche multi-accueil et le Réseau d'Assistante Maternelle.

Avec la Communauté de communes, nous avons créé **une crèche multi-accueil** " les Caganis ". Gérée par l'association " la Maison de l'enfance ", la crèche est ouverte tous les jours, et accueille les enfants de 3 mois à 4 ans. Toujours avec la Communauté de communes, nous avons mis en place un **Réseau d'Assistante Maternelle (RAM)** en 2006, qui au delà du service rendu aux nombreux parents nécessitant une garde pour leur enfant, a permis de créer 15 emplois. D'abord prévu pour 15, son agrandissement a permis de passer **sa capacité à 19 places permanentes** avec un taux de fréquentation de 98%. La totalité des locaux a été mis à disposition de la communauté de communes gratuitement.

■ Assurer le service public périscolaire

• Accueil périscolaire.

Un **accueil périscolaire** de 7h00 à 8h30 et de 16h30 à 18h00 a été mis en place pour les familles dès 2005. Ce même service a été délégué à un organisme agréé ODEL VAR, dans les locaux de l'école maternelle et assure également une "**aide aux devoirs**" pour les élèves du primaire. Ce service a été repris par la commune en 2007 et est animé par le personnel municipal maintenant pour une meilleure adaptation aux besoins des parents.

• Le centre aéré " les petits houx ".

Il est en activité depuis 2003. D'abord ouvert le mercredi il s'est rapidement étendu aux périodes de vacances scolaires et est également géré par ODEL VAR. Avec une capacité d'accueil de 35 enfants, son taux de fréquentation est de 82% le mercredi et 90% pendant les vacances scolaires. Un contrat enfance / jeunesse avec la CAF assure la garantie de continuité de ce service.

■ Activités jeunes

• La "**salle des jeunes**" a été entièrement rénovée et mise aux normes de sécurité en 2003 en même temps que l'agrandissement de la Maison de Pays. Une palette de jeux y est proposée (baby foot, billard, play station, etc.) ainsi que des activités multi-sports. Pendant les vacances scolaires, des sorties fréquentes sont proposées (karting, paint-ball, laser games, voile, etc.)

• **L'aire multi-sports** accueille régulièrement nos jeunes - et moins jeunes - pour " taper le ballon " et se détendre entre amis.



Séniors

Séniors



De la même manière qu'un village est démuné sans la vitalité de sa jeunesse, il ne peut asseoir son avenir sans la sagesse de ses anciens. Les séniors font partie intégrante de la vie quotidienne de notre village.

■ Assurer l'aide sociale

- **Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** intervient en matière d'aide sociale et assure le lien avec l'ensemble des prestataires et services compétents du Conseil général. À ce titre il apporte une aide précieuse pour toutes les personnes âgées recevant des prestations sociales, notamment l'APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie). Il intervient régulièrement dans beaucoup d'autres domaines : emplois, logements, aide d'urgence.

■ Soutenir la vie associative

- **Lieux de vie.** La **Maison de Pays** ainsi que **l'Espace le Corbusier** sont également des lieux de vie importants mis à disposition des seniors dont le dynamisme croissant dans notre commune n'est plus à démontrer. Grâce à l'association la Baumo Ensouleiado, nombres d'activités sont offertes aux anciens résidant dans notre village. De nombreuses manifestations sont organisées : lotos, concours de boules, etc. que nous soutenons annuellement.

■ Choisir un projet de résidence intégrée

- **La Résidence de Retraite Services " Les Hamadryades "**, plus adaptée qu'une maison de retraite médicalisée, est un véritable atout pour notre commune. **Créateur d'emplois** (une vingtaine), ce projet a séduit notre équipe municipale pour sa dimension résidentielle, cohérente avec le développement de notre commune. En effet, le principe de base des Hamadryades est la multi-propriété où l'accession locative est également possible. Les résidents sont donc copropriétaires de leur T1 ou T2 et sont libres d'accéder aux services communs (restauration, sorties, animations, etc.). Ils s'installent dans leur logement avec leur propre mobilier, peuvent s'ils le souhaitent, prendre leurs repas dans leur chambre et y accueillir leur famille.
- **Les prestations médicales** sont possibles par des interventions à l'acte, que ce soit pour les médecins, les infirmières, les kinés, pédicures, etc. De même les personnes âgées répondant aux conditions peuvent prétendre au bénéfice de l'APA dans ce type de structure.
- **Emplois.** La Résidence Retraite Service aura ainsi permis de **consolider les nombreux emplois indirects qui lui sont liés**, notamment ceux concernés par les professions libérales médicales.
- **Milieu associatif.** Nous avons souhaité que cette Résidence Retraite Services fonctionne en relais avec le **milieu associatif** du village. Un lien étroit et solide est en train de se nouer avec tous les résidents en faisant par là même des Plandalens à part entière.

Finances

Finances publiques

Afin d'offrir à notre village l'avenir serein qu'il mérite et lui donner les moyens de se projeter avec confiance, nous avons dès notre arrivée en 2001, lancé un programme de **travaux d'investissement importants et coûteux**.

■ Assurer la stabilité financière

Cette volonté de remise à niveau de notre commune a été un **risque payant**.

L'amélioration considérable des services et équipement publics, la préservation et la valorisation de notre patrimoine culturel, historique et naturel, le soutien à la vie associative, l'urbanisation moderne et responsable, le respect de nos anciens et de notre jeunesse, l'animation de notre commune, ont permis de **redynamiser la vie au Plan d'Aups Sainte Baume** avec une démographie parfaitement maîtrisée.

Aujourd'hui, de nouveaux arrivants sont installés, des logements ont été construits, de nouveaux services publics sont proposés, des commerces ont fleuri, de nombreux emplois ont été créés, les touristes sont revenus. Tout cela dans **le respect de notre qualité de vie et de notre environnement**.

Ces nombreux investissements ont bien entendu **un coût**. Mais parce qu'il n'était pas envisageable pour notre équipe de porter ces projets en alourdissant le budget de nos concitoyens, nous avons mené **une politique active et dynamique de partenariat**, qui a permis de financer nos investissements dans des conditions optimales.

Nous avons également décidé de constituer **des réserves foncières anticipatrices**, qui ont porté leurs fruits. La réalisation d'une partie de cet actif nous permet en effet de fonctionner en auto-financement total tout en conservant un patrimoine foncier important mobilisable à tout moment.

Aujourd'hui, nous sommes fiers de pouvoir afficher **depuis 10 ans un budget communal en équilibre, sans avoir augmenté la pression fiscale** sur nos concitoyens, plaçant notre commune parmi les communes varoises ayant **la plus faible fiscalité locale**.

“ Sur 153 communes, classées en ordre décroissant, le Plan d'Aups est 110^{ème}, montrant une stabilité de la pression fiscale. ”

Extrait de l'article de Var Matin du 20/10/2011
“ Récapitulatif des taux d'imposition et taxes locales en % dans les communes varoises ”.



“ Un seul village varois fait, cette année, exception à la règle nationale de hausse des impôts. Communes, département et État alourdissent la facture. Inutile de conserver un quelconque espoir avant de découvrir le montant de vos impôts locaux 2010 : à moins de résider à Plan d'Aups, il sera supérieur à celui de l'an passé. ”

Extrait de l'article de Var Matin 15/10/2010
“ Impôts locaux : le hit-parade varois ”

Dès 2009, les impôts locaux communaux ont été baissés de 8% puis stabilisés jusqu'à ce jour

Partenaires

Partenaires



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



SÉNAT



Région
PACA



CONSEIL
GÉNÉRAL



Ministère

Direction régionale
des affaires culturelles
Provence-Alpes-
Côte d'Azur



agence
de l'eau
Provence-Alpes-Côte d'Azur



ELECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

FONDATION



PATRIMOINE

De nombreux partenaires nous ont fait confiance depuis 2001. Nous savons ce que la commune leur doit. Qu'ils en soient tous ici sincèrement remerciés :

- l'État
- le Sénat
- le Conseil régional
- le Conseil général du Var
- la Drac
- l'Agence de l'eau
- ERDF
- l'Ademe,
- la Fondation du Patrimoine

Grâce à notre participation au sein de la Communauté de communes, des équipements majeurs ont vu le jour dans notre village

■ La Communauté de communes Sainte Baume - Mont Aurélien

La Communauté de communes Sainte Baume - Mont Aurélien est née en 2002. Située à l'ouest du département, elle est composée de 7 communes rurales (Plan d'Aups Sante Baume, St Maximin, Pourrières, Nans les Pins, Rougiers, Pourcieux et Ollières, avec pour **commune centre St Maximin**. Son territoire réunie une population de plus de **28 000 habitants**.

COMPÉTENCES :

L'aménagement de l'espace, les actions de développement économiques, la protection et la mise en valeur de l'environnement, le tourisme, les ordures ménagères, la politique du logement et de la ville.

RESSOURCES :

- État
- Conseils régional et général
- Fiscalité

RÉALISATIONS :

- **La crèche " Les Caganis "**
- **La déchetterie.** Depuis 2006, un réseau de 5 déchetteries permet aux usagers de trouver un site disponible pour éliminer leurs déchets et mieux contribuer au recyclage.
- L'installation de colonnes enterrées et semi-enterrées est en cours.

*10 ans à votre service accompagnés de nombreuses récompenses,
qui au-delà de la reconnaissance rendue à notre travail
valorisent notre village et tous ses habitants.*



**Marianne d'Or
de l'environnement**
2009

**1^{er} Prix Départemental
Fondation du Patrimoine**
pour la réhabilitation
de la Chapelles des Parisiens
2008

**Prix National
Art Urbain**
Création cœur de village
mention spéciale qualité de vie sociale
2009

**1^{er} Prix Départemental
Village fleuri**
mention Qualité de l'urbanisme,
mobilier urbain et fleurissement.
2010

**Villes et Villages
fleuri de France**

1 Fleur
2011



Plan d'Aups
Sainte Baume

Place de la Mairie - 83640 Plan d'Aups Sainte Baume
Tél. 04 42 04 50 10 - Fax 04 42 62 55 24

www.plandaups-stebaume.fr